

Publié le 25/05/2012 à 06h00 | Mise à jour : 25/05/2012 à 08h01  
Par **Christine Morice**

# Législatives à Bordeaux : Feltesse prêt à lâcher son poste de maire de Blanquefort

Il a annoncé à sa majorité sa démission du  
poste de maire s'il devient député



Véronique Ferreira et Vincent Feltesse, lors d'une séance de  
Conseil municipal. (Archives C. M.)

Une annonce. Vincent Feltesse doit faire une  
annonce concernant Blanquefort samedi.

C'est ce qu'il a indiqué hier, lors d'un point presse organisé dans son bureau de président de la Communauté urbaine de Bordeaux. « Auparavant, j'ai encore des choses à régler avec les Blanquefortais », a-t-il lancé, sans en dire plus. Mystère ? Pas tout à fait. Depuis qu'il est le suppléant officiel de la députée sortante Michèle Delaunay (PS), dans la 2e circonscription de Bordeaux, en lice pour les prochaines élections législatives, tout le monde s'attend, de toute manière, à ce qu'il défraie une nouvelle fois la chronique politique locale. Et, du côté de Blanquefort, les initiés commencent à avoir une idée assez précise de la tournure que pourraient prendre les événements.

## **Simple conseiller ?**

Entre le centre culturel des Colonnes et la mairie, les langues se délient peu à peu. Lors d'une réunion avec les élus de sa majorité municipale, lundi soir, le premier magistrat

socialiste n'a pas caché, semble-t-il, sa volonté de démissionner de son poste de maire s'il devient député de Bordeaux.

On sait, en effet, que Michèle Delaunay, qui a des chances de battre le candidat de l'UMP Nicolas Florian, a l'intention de rester ministre et de céder sa place à l'Assemblée nationale à Vincent Feltesse.

Pour éviter le cumul des mandats, tant décrié par François Hollande, ce dernier pourrait donc devenir simple conseiller municipal de Blanquefort et continuer de siéger à la CUB. Lors des discussions qu'il a eues avec ses adjoints, dans un premier temps, puis avec les élus de sa majorité, il semble que ce soit le scénario évoqué par le premier magistrat.

### **Relève féminine évoquée**

En cas de victoire du tandem Delaunay-Feltesse aux législatives, le fauteuil de maire de Blanquefort pourrait revenir à Véronique Ferreira, première adjointe depuis novembre

2011, à la suite de la démission d'Oliver Edant. À 40 ans, cette professeur d'histoire, qui met généralement en avant son engagement militant, est élue depuis 2008. Elle avait décidé de s'engager en politique à la suite de la défaite de Lionel Jospin, en avril 2002.

Vincent Feltesse, visiblement, a tenu à consulter les élus locaux de gauche sur ses projets. Il y aurait eu peu de réactions lors de la réunion de lundi. Ce soir, Vincent Feltesse doit rencontrer les membres de la section socialiste locale.

Samedi matin, une réunion, plus large, destinée à ceux qui l'ont soutenu lors des dernières élections municipales, est évoquée. Ensuite, les Blanquefortais pourraient être destinataires d'un courrier. Visiblement, le maire de Blanquefort veut expliquer sa démarche, tâter le terrain. « Entre Bordeaux et Blanquefort, il ne peut pas

faire autrement, tout cela est logique », analysait hier un observateur éclairé.

Bordeaux, où il tentera peut-être un autre challenge, en 2014.

## **Juppé et Feltesse s'expliquent face à face**

Vincent Feltesse a tenu une conférence de presse hier après-midi pour expliquer qu'il ne « veut pas la guerre » avec la droite à la CUB, en dépit de son arrivée sur les terres bordelaises d'Alain Juppé, comme suppléant de la députée sortante Michèle Delaunay. Ce point presse se déroulait avant la tenue du bureau qui réunit l'exécutif communautaire et après que le président et son premier vice-président se furent, comme d'habitude, entretenus en tête à tête.

Mais, dès le début du bureau, Alain Juppé a pris la parole pour déplorer la candidature de Vincent Feltesse, estimant qu'elle « remettait en cause les règles non écrites de la

Communauté », à savoir que l'élu d'une commune ne se présentait pas sur une autre commune. Ce qui n'avait d'ailleurs pas empêché le Bordelais Hugues Martin, à l'époque vice-président de la CUB et député européen, de se présenter sur les Hauts-de-Garonne contre la Floiracaise Conchita Lacuey. Vincent Feltesse a redit au maire de Bordeaux et à l'ensemble du bureau que sa candidature aux côtés de Michèle Delaunay ne remettait pas en cause le fonctionnement de la Communauté urbaine et son principe de cogestion.

« Nous jugerons aux actes », a répondu Alain Juppé, qui, sur ce sujet, a été le seul intervenant au nom du groupe Communauté d'avenir alors qu'à gauche, le vice-président mérignacais Gérard Chausset a demandé, avec un brin d'ironie, à ce que lui soient communiquées les fameuses « règles non écrites » de la Communauté urbaine. Cela est resté la seule allusion à la politique

nationale au cours de ce bureau principalement consacré à la politique du logement, si on excepte le lapsus d'Alain Juppé, qui a évoqué « le parcours présidentiel » au lieu du « parcours résidentiel ».